

L'intégration linguistique des immigrants en français et les partis politiques québécois

Michel Pagé, Ph.D.
Département de Psychologie
Université de Montréal

L'intégration en français du plus grand nombre possible d'immigrants venant s'installer au Québec constitue un défi constant pour les institutions publiques et la population québécoise. L'évaluation de l'atteinte de cet objectif ne fait pas l'unanimité. Les différents indicateurs permettant d'appréhender cette réalité, langue d'usage à la maison, langue d'usage public, langue de travail, ne révèlent pas la même image. Certains en profitent pour proclamer que le français est en recul chez les immigrants et d'autres se montrent plus confiants en montrant qu'il y a une progression petite mais constante dans la francisation des immigrants. Depuis plusieurs années, conscients de l'ampleur des moyens qu'il faut mettre en œuvre à cette fin, des chercheurs de différentes disciplines qui ont étudié la situation de l'intégration des immigrants ont identifié les mesures et les interventions qui peuvent le mieux y contribuer. En se basant sur des travaux qui prennent une vision d'ensemble de la problématique de l'intégration linguistique*, nous dégageons une série de cibles d'intervention qui s'avèrent incontournables et nous proposons de juger si les programmes des partis politiques en lice dans la présente élection sont conscients de l'importance prioritaire de ces cibles.

- 1) Prendre en compte la capacité d'accueil des services d'intégration disponibles autant que les considérations économiques dans la fixation des quotas annuels d'immigrants, en se préoccupant de munir les organismes mandatés des moyens suffisants pour assurer les cours de francisation à tous les demandeurs dans les délais les plus courts.

Seul le programme du PQ propose des mesures pour augmenter l'efficacité des services de francisation des immigrants. Le PLQ durant ses mandats s'est plutôt commis dans la diminution de ces services et son programme n'annonce pas de changements à cet égard. QS propose des investissements qui soutiennent l'intégration des immigrants qui incluent sans doute la francisation.

- 2) Maintenir et augmenter au besoin les ressources d'accueil des enfants allophones dans les écoles francophones, en gardant le cap sur l'intégration la plus rapide possible dans les classes régulières, qui sont le véritable creuset de leur intégration en français et de leur insertion dans des réseaux socio-culturels francophones. Assurer le soutien pédagogique en cours de scolarité pour les élèves en difficulté.

Aucun parti ne s'intéresse spécifiquement à ce volet de l'intégration. Chaque parti propose son bloc de mesures visant à permettre aux écoles de mieux accomplir leur mandat d'éducation; sans juger la valeur de ces propositions, il va de soi que toute mesure qui

soutient l'école dans l'accomplissement de ses mandats ne peut que rendre plus réalisable celui de l'intégration des jeunes issus de l'immigration.

- 3) Augmenter la capacité des collèges francophones de fournir le soutien linguistique et pédagogique nécessaire à sa clientèle habituelle de jeunes issus de l'immigration qui ont été scolarisés en français mais qui n'ont pas tous les opportunités de réussite.

L'intégration linguistique en français n'est réussie que si le plus grand nombre possible d'élèves issus de l'immigration passent au niveau collégial et y rencontrent des succès satisfaisants. Les programmes de partis ne disent mot à ce sujet et pourtant le besoin est certain.

- 4) Augmenter la capacité des collèges francophones de pourvoir les conditions d'un apprentissage de l'anglais à un niveau supérieur pour le bénéfice des étudiants qui aspirent à ce niveau de compétence.

Le programme du PQ propose des mesures de renforcement et d'ajustement de l'enseignement de l'anglais au primaire et au secondaire. Le niveau collégial où peut être acquis le niveau supérieur de compétence, en anglais écrit particulièrement, est oublié.

- 5) Les collèges francophones devraient développer des programmes attirant les élèves issus de l'immigration qui ont été scolarisés en français mais qui se dirigent vers les collèges anglophones après le secondaire en proposant des mesures de soutien à l'apprentissage en français.

Dans son approche légaliste, le programme du PQ propose une longue liste de réformes qu'il propose d'apporter à la Charte de la langue française pour consolider le statut du français en tant que langue officielle du Québec. Une des mesures proposées touche le monde de l'éducation : ne permettre l'accès des collèges anglophones qu'aux seuls étudiants ayant eu droit à l'école anglaise antérieurement. Une telle mesure n'améliorera l'intégration en français des jeunes issus de l'immigration après le secondaire qu'à la condition que les collèges francophones soient adéquatement équipés pour accueillir et assurer le succès des jeunes immigrants qui actuellement choisissent les collèges anglophones. S'ajoutant à la mesure précédente (4), une offre attirante de la part des collèges francophones pourrait suffire à diminuer le nombre d'élèves issus de l'immigration qui passent au système collégial anglophone après leur scolarisation en français. Le succès de mesures prises en ce sens pourrait éviter d'avoir recours à une législation restrictive qui aurait, entre autre effet collatéral négatif, celui d'empêcher de nombreux francophones, natifs et immigrants, de profiter de l'enseignement collégial public en anglais pour acquérir une compétence supérieure dans cette langue, ce qui n'oblige personne à renoncer à vivre en français.

Le pourcentage des jeunes allophones qui font ce passage vers l'anglais a connu une baisse significative et constante ces dix dernières années, de plus de 40% en 2000 à 32% cette année. De plus, parmi ceux qui font le choix d'un cégep de langue anglaise, quelque 20% poursuivent leurs études dans une université francophone. L'impact de l'imposition de la Loi 101 au cégep ne serait donc pas très grand sur le plan quantitatif, d'autant plus

que les allophones de plus longue date qui fréquentent le secteur anglophone en conformité avec la Loi 101 ne seraient pas touchés.

- 6) Augmenter la capacité des collèges anglophones à pourvoir les conditions qui favorisent une meilleure maîtrise du français écrit par les jeunes anglophones bilingues ainsi que par les jeunes issus de l'immigration qui ont opté pour le collège anglophone après le secondaire ou qui proviennent d'écoles anglophones.

L'épreuve uniforme de français imposée aux collèges anglophones est une mesure proposée par le PQ qui va dans le sens d'augmenter la contribution des collèges anglophones à l'intégration en français des jeunes issus de l'immigration qu'ils accueillent ainsi que des jeunes anglophones natifs.

- 7) Pour l'intégration au monde du travail des immigrants adultes, après la francisation prioritaire, faciliter l'apprentissage subséquent d'un anglais fonctionnel adapté au monde du travail. Cette mesure vise particulièrement l'immigration francophone qui est prédominante depuis quelques années.

Le parti libéral dans son précédent mandat a initié des services en ce sens, sans pour autant prévoir les mécanismes qui peuvent assurer que la priorité du français soit préservée.

- 8) Entreprendre au plus vite la mise sur pied de programmes de francisation adaptés à la réalité des entreprises de 50 à 99 employés dans le cadre de la Charte actuelle. Élargir la portée de la Charte aux entreprises de moins de 49 employés qui constituent le creuset d'intégration en français de la majorité des immigrants.

Le programme du Parti Québécois propose d'élargir en ce sens la portée de la Charte. Le parti libéral n'a manifesté des intentions en ce sens qu'à la fin de son précédent mandat. Cela signifie plusieurs années de retard dans la mise en place des mesures nécessaires dans le monde du travail au Québec, particulièrement dans la région de Montréal. QS montre des préoccupations certaines pour la problématique de l'intégration des immigrants au travail.

- 9) Étudier encore davantage les fondements de la résistance de certains employeurs à confier des emplois de qualité à des immigrants, sous prétexte que les différences culturelles rendent leur adaptation difficile sinon impossible. Mettre en place les mesures qui peuvent efficacement permettre qu'un tel obstacle à l'intégration soit surmonté.

Le gouvernement du parti libéral a initié l'élaboration du programme du MICC intitulé « La diversité, une valeur ajoutée », dont l'objectif est précisément de s'attaquer à ce problème. L'engagement à augmenter les moyens investis dans ce programme se fait attendre. Le programme de QS est le seul à se montrer soucieux de cet aspect de la problématique de l'intégration en proposant des programmes d'embauche pour les personnes des minorités visibles.

Une mesure qui se retrouve dans le programme de plus d'un parti est l'abolition des écoles passerelles. Dans le programme du PQ, elle fait partie d'une longue liste de mesures de nature législative. L'opinion publique se montre volontiers favorable à cette abolition et il peut y avoir opportunisme politique à ce sujet lorsque c'est la seule mesure concrète proposée, comme c'est le cas de la CAQ. Il est important de souligner qu'aucun programme ne dit comment cette abolition peut se réaliser dans le contexte constitutionnel actuel.

Le programme du Parti Libéral du Québec n'aborde pas explicitement la question de l'intégration des immigrants en français; nous avons dû nous référer à la gestion de l'intégration au cours des dernières années sous un gouvernement libéral pour inférer les intentions du PLQ. Si nous pouvons ainsi inférer que le parti endosse implicitement plusieurs des objectifs ciblés, il faut néanmoins lui reprocher de n'avoir pas voulu en faire une politique d'ensemble ferme et pourvue des moyens budgétaires adéquats. Il n'y a pas d'engagement en ce sens dans le programme actuel.

Il est plausible que Québec Solidaire endosserait plusieurs des cibles qui sont énoncées plus haut, car les orientations générales du parti concernant l'intégration des immigrants en français sont claires et il privilégie surtout une approche touchant directement les gens plutôt qu'une approche légaliste. Ainsi, le programme de ce parti est le seul à proposer d'augmenter le soutien financier aux associations et organismes qui contribuent localement à favoriser l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes.

La Coalition Avenir Québec ne mentionne que quelques cibles générales au sujet de l'intégration des immigrants en français qui sont loin de prendre en compte l'ensemble de la question. Cette portion du programme témoigne d'une réflexion peu approfondie sur la question de l'intégration linguistique des immigrants.

★

Pagé, M., et collaboration de P. Lamarre, 2010. *L'intégration linguistique des immigrants au Québec*. Étude IRPP, no 3.

Mc Andrew, M., 2010. *Les majorités fragiles et l'éducation : Belgique, Catalogne, Irlande du Nord, Québec*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Chicha, M.-T. et Charest, É., 2008. *L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal : politiques et enjeux*. Choix IRPP, vol.14, no 2.